



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 30 septembre 2013

Communiqué de presse

Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1^{er} octobre 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en septembre 2013 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de +2,8%**, suite à la perspective d'une intervention militaire en Syrie,

2 – **Légère hausse du cours du butane de + 0,7%**, due à une hausse de la demande des usines pétrochimiques utilisant le butane comme matière première,

3 – **Baisse du cours du super de – 2,1%**, liée à un niveau d'offre supérieure à la demande,

4 – **Hausse du cours du gazole de + 2,6%**, liée notamment à la faiblesse des marges de raffinage en Europe et en Asie, qui encourage des baisses de traitement ou des arrêts économiques.

4 – **Légère hausse du cours du dollar de + 0,2%**

La structure des prix intègre l'accord relatif à la marge des détaillants signé le 13 juin 2013, consistant à suspendre provisoirement le prélèvement des AIP et à affecter le montant correspondant à la marge de détail. Ce dispositif est sans incidence sur les prix à la pompe.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1er octobre 2013 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,53 €/l** au lieu de 1,56€/l au mois de septembre 2013, **soit – 3cts / l**

gazole route : **1,29 €/l** au lieu de 1,28€/l au mois de septembre 2013, **soit + 1ct / l**

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 22,64€ au lieu de 22,55 € en août 2013 soit **une hausse de 0,09€**.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de septembre 2013 des carburants sont les suivants :

	septembre 2013	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,54 €	1,56 €
Gazole	1,37 €	1,28 €

** Source UFIP (prix moyens constatés)*

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact presse

*Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr*
